

Agent du Pôle Voirie-Propreté Urbaine H/F

Grade :

Cadre d'emploi des Adjointes Techniques 1ere classe, ATP 2eme Classe ; ATP 1ere classe.

Descriptif de l'employeur :

Commune de la Ville-du-Bois, département de l'Essonne.

Commune de 7 500 habitants en pleine croissance démographique.

Descriptif du service :

Au sein de la Direction des Services Techniques de la Ville-du-Bois répartie en 5 Pôles Techniques et 39 agents qui comprennent : le CTM, le service Espaces Verts, la Voirie -Propreté Urbaine, les Gardiens de sites et le service Entretien vous serez chargé(e) de l'entretien de la Voirie-Propreté Urbaine.

Description des missions :

Placé sous l'autorité du Responsable Voirie-Propreté Urbaine de la Ville-du-Bois, vous serez chargé(e) du secteur de l'entretien de la voirie communale, des travaux en régie de votre secteur et de la participation à l'astreinte neige, et à ce titre vous aurez pour principales missions :

Pour la partie Voirie :

- Poser des barrières, de la signalisation verticale ou horizontale,...
- Réaliser tous travaux de maçonnerie sur l'espace public
- Poser le mobilier urbain (bancs, poubelles, barrières, plots)
- Reboucher les nids de poule et pose d'enrobé à froid, grave ciment,...
- Diagnostiquer les dégradations, enlever les tags
- Aider au désherbage, binage des voiries, missions ponctuelles en fonction du besoin.
- Préparation et mise en place de dispositifs de sécurité d'urgence des sites avant l'intervention
- Réaliser l'entretien du matériel et la propreté de son véhicule

Pour la partie Propreté Urbaine :

- Le ramassage des sacs poubelles des corbeilles dans les espaces publics
- Nettoyage de la voirie, utilisation d'un Glutton

Pour la partie viabilité hivernale :

- Le salage préventif et curatif des voiries en astreinte neige. (3 agents par astreinte)
- Le salage préventif et curatif des trottoirs
- Le déneigement des accès aux bâtiments communaux suivant un planning préétabli par le Responsable Voirie-Propreté

Profil du candidat :

Titulaire d'un diplôme niveau 5 en spécialité VRD vous justifiez d'une expérience opérationnelle de plusieurs années dans ce secteur. Permis B indispensable.

Connaissances de bases :

- Technique et maîtrise des métiers de base en secteur Voirie (peinture, maçonnerie,...)
- Réglementation et respect des règles liées à la sécurité au travail, port des EPI

Qualités requises :

- Bon relationnel et sens du travail en équipe
- Savoir s'organiser afin de respecter les délais et informer son responsable N+1
- Sens des responsabilités, disponibilité, astreinte neige
- Bonne aptitude physique et aucune restriction au port de charge lourdes
- Autonomie et rigueur dans son travail, savoir rendre compte de son activité

Emploi permanent. Poste à 35 heures hebdomadaires sur 4,5 jours, 25 CA.

Horaires : 8h00-12h00 et 13h00-17h15 du lundi au jeudi. Vendredi 8h00-12h00 (possibilité échange vendredi par mercredi)

Les candidatures et CV détaillés sont à faire parvenir de préférence par mail.

Poste à pouvoir immédiatement